

L'accès à la nationalité française

En 2018, le flux annuel des acquisitions de la nationalité française par décret et par déclaration (mariages, ascendants et fratries) avec 77 778 nouveaux Français est en baisse de 7 %. Les acquisitions par décret baissent de 15 % tandis que les acquisitions à raison du mariage augmentent de 20,2 %. Les deux modalités d'acquisition par déclaration créées à compter du 1^{er} juillet 2016, au bénéfice d'une part des ascendants de Français, d'autre part des frères ou sœurs de Français, désormais mieux identifiées par les demandeurs, progressent quant à elles de 74,3%.

Il convient de noter qu'à ces quatre modes d'acquisition de la nationalité française s'ajoutent d'autres voies d'accès suivies par le ministère de la justice, pour lesquelles les données sur l'année 2018 ne sont pas encore disponibles.

Aussi, l'ensemble des statistiques annuelles sur les acquisitions de nationalité pour l'année 2018 feront-elles l'objet d'une publication complète en juin 2019.

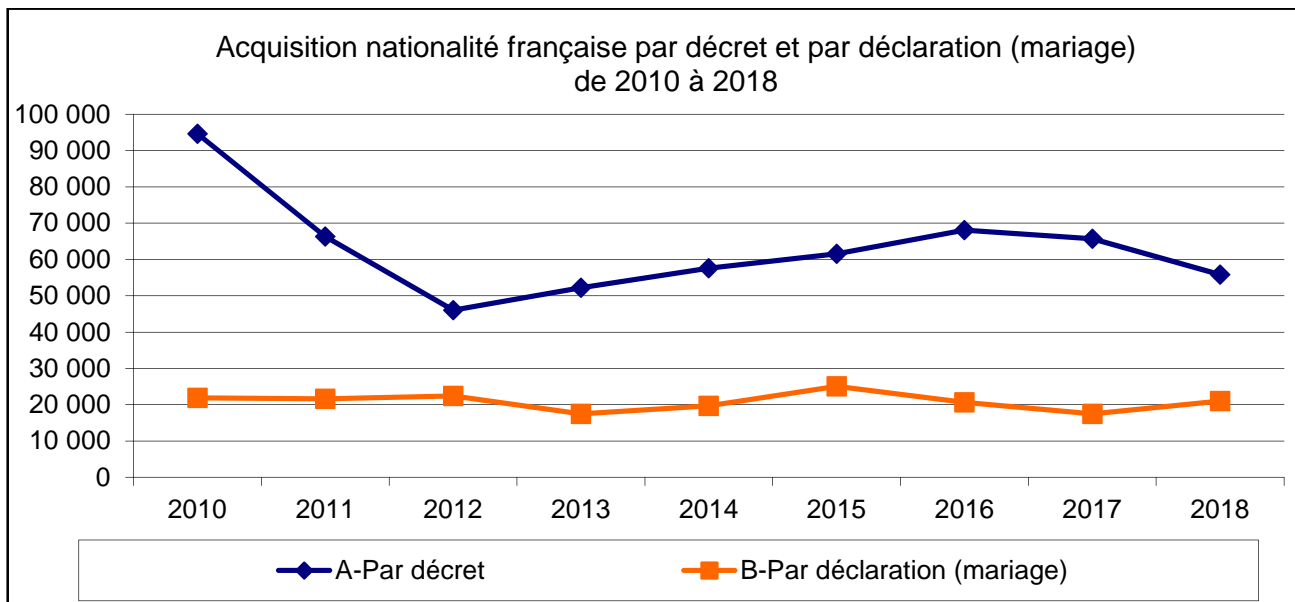
Acquisitions de la nationalité française par décret et par mariage Flux de 2012 à 2018

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018-2017
A-Par décret	46 003	52 207	57 610	61 564	68 067	65 654	55 830	-15,0%
adultes	32 875	38 093	40 941	43 494	48 833	47 632	40 855	-14,2%
enfants	13 128	14 114	16 669	18 070	19 234	18 022	14 975	-16,9%
B- Par déclaration : mariage	22 382	17 513	19 725	25 044	20 702	17 476	21 000	+20,2%
adultes	21 525	16 786	19 000	24 153	19 988	16 957	20 432	+20,5%
enfants	857	727	725	891	714	519	568	+9,4%
C- Par déclaration : ascendants et fratries					6	544	948	+74,3%
TOTAL (A+B+C)	68 385	69 720	77 335	86 608	88 775	83 674	77 778	-7,0%

Sources : DGEF : SDANF – DSED

Champ : France entière

Note de lecture : sur les 77 778 acquisitions de nationalité en 2018, 21 000 étaient des acquisitions à raison du mariage (y compris les effets collectifs)



Sources : Ministère de l'intérieur - DGEF - (SDANF - DSED)

Publication du 15 janvier 2019